



Coupe de France des Circuits Dijon 2025

ASAC BOURGOGNE Garantie Dégâts Rails

N° Voiture

GROUPE :

JE SOUSSIGNE :

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL :

EMAIL :@.....

N° LICENCE :

Je soussigné déclare participer de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à la Coupe de France des circuits du 14/15/16 MARS 2025 au circuit Dijon Prenoix

Je déclare avoir pris connaissance des règlements qui régissent l'épreuve et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

Je m'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de pistes préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre.

Reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé ses documents administratifs

Déclare être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai avec mon véhicule aux infrastructures piste, piste laine et m'engage à en rembourser les frais occasionnés en totalité, sauf et si seulement :

Je souscris pour les dégâts rails pour tout le meeting un montant de 40 € auprès de l'ASAC BOURGOGNE payable à l'inscription.

Je souscris à la garantie : oui ☐ , non ☐

J'ai pris connaissance de l'intégralité du document.

Signature doit être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Date : ____ / ____ / 2025

Signature :